



RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1996 B 00140

Numéro SIREN : 348 607 417

Nom ou dénomination : ALTEN

Ce dépôt a été enregistré le 11/07/2017 sous le numéro de dépôt 26122

Les comptes sont inclus dans le rapport du CAC

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

Alten

Société Anonyme
au capital de 34 244 184,97 €
40, avenue André Morizet
92100 Boulogne-Billancourt

Grant Thornton

Compagnie régionale de Versailles
29, rue du Pont
92 200 Neuilly-Sur-Seine

KPMG Audit IS

Compagnie Régionale de Versailles
2, avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cédex

Exercice clos le 31 décembre 2016

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

ALTEN S.A.

Exercice clos le 31 décembre 2016

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société ALTEN S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 3.4.1 « Changement de méthode comptable » et 3.4.3 « Fonds commerciaux » de l'annexe qui expose un changement de méthode comptable relatif à l'application du règlement n°2015-06 de l'ANC.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

- Les fonds commerciaux font l'objet de tests de valeur et sont évalués selon les modalités décrites dans la note 3.4.3 « Fonds commerciaux » de l'annexe. Les titres de participation sont évalués selon les modalités décrites dans la note 3.4.4 « Titres de participation ». La nécessité de constater une dépréciation de ces actifs est appréciée respectivement par référence à la valeur recouvrable des fonds commerciaux et à la valeur des flux futurs de trésorerie actualisés des participations déterminées selon les modalités exposées dans les notes précitées. Nos travaux ont consisté à apprécier les données communiquées par la direction sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir l'actualisation des flux futurs de trésorerie attendus, à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les prévisions budgétaires et à vérifier que les notes de l'annexe donnent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

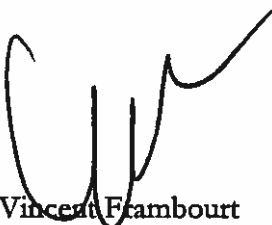
Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Neuilly sur Seine et Paris La Défense, le 28 avril 2017

Les Commissaires aux Comptes

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton
International



Vincent Frambourt
Associé

KPMG Audit IS



Jean-Pierre Valensi
Associé

ETATS FINANCIERS
AU 31 DECEMBRE 2016



ALTEN SA

40 avenue André Morizet
92513 BOULOGNE BILLANCOURT Cedex

SOMMAIRE

1. BILAN	3
1.1. BILAN ACTIF	4
1.2. BILAN PASSIF	5
2. COMPTE DE RESULTAT	6
2.1. COMPTE DE RESULTAT	7
3. ANNEXE	8
3.1. INFORMATIONS GENERALES SUR ALTEN SA	9
3.2. FAITS MARQUANTS	9
3.2.1 Activité	9
3.2.2 Autres informations	9
3.3. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	9
3.4. REGLES ET METHODES COMPTABLES	10
3.4.1 Changement de méthodes comptables	10
3.4.2 Immobilisations	11
3.4.3 Fonds commerciaux	11
3.4.4 Titres de participation	11
3.4.5 Actions propres	12
3.4.6 Créances clients	12
3.4.7 Valeurs mobilières de placements	13
3.4.8 Provisions pour risques et charges	13
3.4.9 Reconnaissance des revenus	13
3.4.10 Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE)	14
3.4.11 Intégration fiscale	14
3.4.12 Ecart de conversion des actifs et passifs en monnaie étrangères	14
3.5. NOTES DU BILAN	15
3.5.1 Immobilisations brutes	15
3.5.2 Amortissements et dépréciations	15
3.5.3 Ventilations immobilisations financières	16
3.5.4 Provisions et dépréciations	16
3.5.5 Etat des échéances des créances et des dettes	17
3.5.6 Charges à payer	18
3.5.7 Produits à recevoir	18
3.5.8 Disponibilités et Valeur Mobilières de Placement	18
3.5.9 Variation des capitaux propres	19
3.5.10 Informations sur le capital	19
3.5.11 Plan d'actions gratuites	19
3.5.12 Information sur les dettes financières	21
3.6. NOTES DU COMPTE DE RESULTAT	22
3.6.1 Chiffre d'affaires	22
3.6.2 Ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique	22
3.6.3 Transfert de charges	22
3.6.4 Résultat financier	23
3.6.5 Résultat exceptionnel	23
3.6.6 Parties liées	23
3.6.7 Informations sur les bases et taux d'imposition	24
3.7. AUTRES INFORMATIONS	26
3.7.1 Effectif	26
3.7.2 Rémunération des mandataires sociaux	26
3.7.3 Intégration fiscale	26
3.7.4 Passif éventuels	26
3.7.5 Engagements hors bilan	26
3.7.6 Actions propres	27
3.8. TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS	28

1. BILAN

1.1. BILAN ACTIF

(En milliers d'euros)

RUBRIQUES	Brut	Amortissements et dépréciations	31/12/2016	31/12/2015
Immobilisations incorporelles	55 468	16 197	39 271	37 855
Immobilisations corporelles	23 197	17 285	5 912	5 534
Immobilisations financières	232 287	30 929	201 358	201 940
ACTIF IMMOBILISE	310 951	64 410	246 541	245 329
Clients et comptes rattachés	155 573	2 262	153 312	123 151
Autres créances	136 516	129	136 387	118 350
Valeurs mobilières de placement	199		199	400
Disponibilités	5 125		5 125	5 495
Charges constatées d'avance	5 636		5 636	4 787
ACTIF CIRCULANT	303 050	2 390	300 660	252 182
Ecart de conversion actif	1 864		1 864	1 249
TOTAL GENERAL	615 865	66 800	549 065	498 760

1.2. BILAN PASSIF

(En milliers d'euros)

RUBRIQUES	31/12/2016	31/12/2015
Capital	34 240	34 215
Primes liées au capital	46 749	46 272
Réserves et Report à Nouveau	164 644	163 555
Résultat de l'exercice	54 545	34 313
CAPITAUX PROPRES	300 179	278 354
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	14 773	11 392
Emprunts et dettes assimilées	764	627
Emprunts et dettes financières diverses	59 740	57 935
Fournisseurs et comptes rattachés	54 002	42 106
Dettes fiscales et sociales	98 695	87 479
Autres dettes	17 141	17 360
Produits constatés d'avance	2 513	2 571
DETTES	232 855	208 079
Ecart de conversion passif	1 258	935
TOTAL GENERAL	549 065	498 760

2. COMPTE DE RESULTAT

2.1. COMPTE DE RESULTAT*(En milliers d'euros)*

RUBRIQUES	2016	2015
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	505 595	465 268
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	2 662	2 277
Autres produits	9 850	9 660
Produits d'exploitation	518 107	477 206
Autres achats et charges externes	179 767	160 464
Impôts taxes et versements assimilés	17 877	16 760
Charges de personnel	277 796	264 402
Dotations aux amortissements et provisions	6 896	6 508
Autres charges d'exploitation	1 472	1 173
Charges d'exploitation	483 809	449 308
RESULTAT D'EXPLOITATION	34 298	27 898
RESULTAT FINANCIER	30 014	8 437
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	64 312	36 335
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-12 768	2 670
Participation des salariés	0	1 768
Impôts sur les bénéfices	-3 001	2 924
RESULTAT DE L'EXERCICE	54 545	34 313

3. ANNEXE

3.1. INFORMATIONS GENERALES SUR ALTEN SA

Fondé en 1988, ALTEN est leader européen sur le marché de l'Ingénierie et du Conseil en Technologie (ICT).

ALTEN SA réalise des projets de conception et d'études pour les Directions Techniques et Systèmes d'Information des grands comptes industriels, télécom et tertiaires.

ALTEN SA intervient chez ses clients selon différents types d'offres :

- en mode consulting ;
- en mode workpackage ou «plateaux globalisés». Ces prestations sont réalisées pour la plupart en engagement de moyens, et facturées au temps passé, ou en unités d'œuvre;
- en mode projet ou forfait pour lesquels ALTEN SA est tenu à une obligation de résultat pour un prix forfaitaire. Cette activité représente moins de 10 % de l'activité.

ALTEN SA est certifiée ISO depuis 1998 et est évaluée CMMI niveau 3 et ISO 27001 depuis 2016.

Le marché d'ALTEN SA recouvre l'ensemble des prestations externalisées de l'Ingénierie et du Conseil en Technologies.

Les comptes consolidés du Groupe ALTEN sont disponibles sur son site internet : www.alten.fr, dans l'espace « investisseurs ».

3.2 FAITS MARQUANTS

3.2.1 Activité

L'activité en 2016 a été globalement satisfaisante même si les principaux donneurs d'ordre continuent d'être en recherche permanente de gains de productivité.

Le secteur de l'Automobile, les activités de Manufacturing engineering dans l'Aéronautique et le Spatial ont poursuivi leur forte croissance, déjà initiée les années précédentes. Le secteur des Telecom connaît un redémarrage progressif de ses activités. Le secteur Oil & Gas et Nucléaire a été de nouveau en difficulté en 2016, même si Alten SA reste peu exposé (8,5 % du chiffre d'affaires).

3.2.2 Autres informations

- Au cours du premier semestre 2016, 33 224 milliers d'euros de dividendes ont été versés aux actionnaires au titre de l'exercice 2015.
- Alten SA a fait l'objet d'un contrôle URSSAF portant sur les années 2013-2015 dont les conséquences financières ont été provisionnées dans les comptes 2016.
- Le Conseil d'Administration d'ALTEN SA a attribué des actions gratuites au cours de l'exercice dans le cadre de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale du 24 mai 2016.

3.3 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- Les 509 614 actions AUSY détenues au 31/12/2016 ont été apportées en janvier 2017 dans le cadre de l'OPA de Randstad France sur AUSY.

3.4 REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les principes et méthodes comptables appliqués par ALTEN SA sont conformes au Plan Comptable Général, en application du règlement de l'ANC 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par les règlements ANC 2015-06 et 2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

3.4.1 Changement de méthodes comptables

L'application du règlement ANC 2015-06 n'a pas entraîné de modification dans la présentation des comptes d'ALTEN SA et dans leur comparabilité.

3.4.2 Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire/dégressif en fonction de la durée d'utilité de chaque immobilisation :

• Frais de développement	5 à 10 ans / L
• Concessions-Brevets-Licences informatiques	1 à 10 an / L
• Matériel de transport	5 ans / L
• Matériel de bureau et informatique	1 à 5 ans / L
• Mobilier de bureau	5 à 10 ans / L
• Agencements, installations	3 à 10 ans / L
• Installations techniques, matériel d'outillage	1 à 10 ans / L

Les frais de développement sont immobilisés comme des actifs incorporels et toutes les dépenses pouvant être directement attribuées à la création, la production et la préparation de l'actif en vue de l'utilisation envisagée sont immobilisées.

Les systèmes d'information sont amortis sur une durée de six à dix ans.

Les valeurs résiduelles et les durées de vie attendues sont revues au moins une fois par an et sont modifiées si les attentes diffèrent sensiblement des estimations précédentes.

Toutes les dotations aux amortissements sont comptabilisées en exploitation.

3.4.3 Fonds commerciaux

Les fonds commerciaux sont évalués à leur coût d'acquisition. Ils ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de valeur, si du fait d'événements ou de circonstances intervenus au cours de l'exercice, leur valeur recouvrable apparaît durablement inférieure à leur valeur nette comptable. Leur valeur recouvrable est basée sur l'actualisation des flux futurs de trésorerie qui seront générés par l'utilisation continue des actifs testés. L'actualisation est réalisée à un taux correspondant au coût moyen pondéré du capital.

Les principaux critères retenus pour l'application de la méthode d'évaluation selon les Discounted Cash-Flow sont décrits sous la rubrique « Titres de Participation ».

Suite à la première application du règlement ANC 2015-06 applicable au 1er janvier 2016 la comptabilisation des malis techniques a été revue, dans le cadre d'un changement de méthode, afin que les malis techniques soient affectés aux actifs sous-jacents selon les plus-values latentes appréciées à l'ouverture de l'exercice 2016. Comptablement l'analyse réalisée a démontré que les actifs sous-jacents aux malis de fusion sont constitués des fonds commerciaux relatifs à l'activité des entités fusionnées et ont une durée d'utilisation non limitée d'où la nécessité de réaliser des tests de dépréciation annuels. La Société calcule une valeur d'utilité de l'entreprise correspondant à une estimation des flux de trésorerie futurs que la Société s'attend à obtenir. Une dépréciation est constituée lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur d'acquisition des fonds commerciaux.

3.4.4 Titres de participation

La valeur brute des titres de participation figure au bilan pour leur coût d'acquisition. Le prix d'acquisition des titres de participation tient compte du prix payé lors de l'acquisition et des éventuels compléments de prix variables, fonction de l'activité et des résultats futurs de la société acquise. Ces compléments de prix à payer sont inscrits en titres de participation en contrepartie du poste de dettes sur immobilisations.

Lorsque l'environnement économique et/ou des changements significatifs défavorables ont conduit l'entreprise acquise à réaliser un chiffre d'affaires et des résultats significativement en deçà des hypothèses retenues lors de l'acquisition, une dépréciation exceptionnelle des titres de participation est comptabilisée.

La nécessité de constater une dépréciation financière est appréciée par référence à la valeur des flux de trésorerie actualisée (*Discounted Cash-Flow*), corrigée de l'endettement net. Cette projection est établie uniquement pour les sociétés acquises et est fondée sur les hypothèses suivantes :

- budget financier sur 4 ans, établi par entité et validé par la Direction financière du Groupe, remis à jour lors de l'exercice budgétaire de fin d'année. Les flux de trésorerie au-delà de 4 ans sont extrapolés en tenant compte d'un taux de croissance à l'infini ;
- taux de croissance à l'infini : ce taux de croissance n'excède pas le taux moyen de croissance à long terme du secteur d'activité.
- Taux d'actualisation : ce taux correspond aux coûts moyens pondérés du capital résultant des taux sans risque, prime de risque marché et pays, coefficient bêta et au coût de l'endettement.
- endettement net (sauf pour les Fonds de commerce)

Dans le contexte actuel de conjoncture économique très évolutive, l'appréhension des perspectives d'activité est rendue plus complexe et le caractère aléatoire de certaines estimations peut se trouver amplifié, en particulier s'agissant des prévisions de résultat et de flux de trésorerie.

3.4.5 Actions propres

Les actions propres sont enregistrées dans les comptes suivants :

- immobilisations financières lorsqu'elles sont détenues à des fins de couverture d'option d'achat d'actions ou autre système d'actionnariat des salariés
- valeurs mobilières de placement :
 - lorsqu'elles sont affectées au «contrat de liquidité» confié à un mandataire en vue de favoriser la liquidité des titres et la régularité de leurs cotations ou,
 - lorsqu'elles sont détenues dans la perspective d'une livraison aux salariés de la Société ou de ses filiales.

Elles figurent au bilan pour leur coût d'acquisition. Pour déterminer la valeur brute des actions propres cédées, la méthode FIFO est utilisée. Si la valeur des actions propres affectées au contrat de liquidité est inférieure à leur valeur d'acquisition, ces actions font l'objet d'une dépréciation. Les actions propres détenues en vue de leur livraison à ses propres salariés font l'objet d'une provision calculée au prorata de la période d'acquisition écoulée. Les actions propres détenues en vue de leur livraison aux salariés de ses filiales ne font pas l'objet d'une dépréciation dans la mesure où le coût de ces actions propres égal au prix de revient des actions augmenté, le cas échéant de frais de gestion, sera refacturé au moment de leur livraison aux salariés de ses filiales.

3.4.6 Créances clients

Les créances clients sont évaluées à leur valeur nominale. Elles sont appréciées individuellement et, le cas échéant, font l'objet d'une dépréciation pour tenir compte de difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Ces dépréciations sont constituées dès lors qu'il existe un indicateur d'incapacité du Groupe à recouvrer l'intégralité des créances tel qu'une défaillance ou un défaut de paiement à l'échéance. Le montant de la dépréciation ou de la reprise est comptabilisé en résultat d'exploitation.

Pour les créances ne faisant pas l'objet d'une dépréciation individualisée, la méthode de dépréciation appliquée est une méthode statistique.

3.4.7 Valeurs mobilières de placements

Les valeurs mobilières (Sicav de trésorerie) figurant au bilan sont évaluées à leur coût historique ou pour leur valeur d'inventaire si celle-ci est inférieure.

3.4.8 Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation de la société à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

L'estimation du montant figurant en provision correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que la société devra supporter pour éteindre son obligation.

Parmi ces provisions, figure également le montant des indemnités de fin de carrière déterminé par un cabinet d'actuariat indépendant, conformément à la recommandation 2013-R.02 de l'ANC.

Le montant des indemnités est calculé à partir de l'effectif présent à la date de clôture. Il est fonction des éléments suivants :

Présentation des hypothèses actuarielles		31/12/2016	31/12/2015
Taux d'actualisation		1,85%	2,40%
Taux de revalorisation des salaires			
Cadres		1,50%	1,50%
Non cadres		2,50%	2,50%
Taux de charges patronales			
Cadres		46,89%	46,89%
Non cadres		46,49%	46,49%
Table de mortalité			
Pour femmes		TPGF05	TPGF05
Pour hommes		TPGH05	TPGH05
Age de départ à la retraite		65 ans	65 ans

3.4.9 Reconnaissance des revenus

Les revenus sont comptabilisés sur la période au cours de laquelle les services sont rendus et sont constitués de la facturation (émission ou à établir) de prestations :

- en régie : le revenu est égal au temps passé multiplié par un taux horaire, journalier ou mensuel ;
- au forfait : le revenu est reconnu selon la méthode de l'avancement, proportionnellement aux dépenses engagées. Les contrats déficitaires donnent lieu à la constatation d'une provision pour perte à terminaison correspondant à la perte totale attendue sous déduction des pertes déjà appréhendées à l'avancement. Les opérations au forfait représentent moins de 10 % du chiffre affaires.
- En mode «workpackage» : la reconnaissance du revenu diffère selon la nature de l'engagement de moyens. Lorsque le workpackage s'apparente à une régie globalisée, le revenu est égal au temps passé multiplié par un prix de vente horaire journalier ou mensuel ; s'il s'agit d'un plateau externalisé, pour lequel la facturation est forfaitisée, mensuellement, voire trimestriellement, le revenu est reconnu sur une base mensuelle, selon le montant du forfait, de façon indépendante des temps réellement passés par les consultants ; enfin s'il s'agit d'un workpackage en engagements de service, le chiffre d'affaires est reconnu au fur et à mesure de la réception/validation par le client des livrables et/ou des indicateurs de performance (unités d'œuvre) pour lesquels le prix est déterminé dans le contrat de «workpackage».

3.4.10 Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE)

Conformément aux préconisations de l'ANC, le CICE a été comptabilisé au crédit des charges de personnel au rythme de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes.

ALTEN SA a déclaré sur les bordereaux récapitulatifs de cotisations les rémunérations concernées dans le respect des conditions d'éligibilité du dispositif. Le CICE est utilisé conformément à son objet et ne finance ni une part des bénéfices distribués, ni une augmentation des rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction. Le montant du CICE concernant ALTEN SA, au titre de l'année 2016, s'élève à 8 523 milliers d'euros.

3.4.11 Intégration fiscale

La société ALTEN SA bénéficie du régime de l'intégration fiscale dont elle est la société tête de Groupe.

Par cette convention, la société ALTEN SA devient seule redevable du paiement de l'impôt sur les sociétés pour le compte des filiales, à charge pour ces dernières d'indemniser ALTEN SA de cette dépense. En cas de déficit constaté dans une des filiales, celui-ci est également transféré à ALTEN SA. Ce déficit n'est pas restitué à la filiale en cas de sortie du périmètre d'intégration fiscale.

3.4.12 Ecart de conversion des actifs et passifs en monnaie étrangères

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaletur à la date de l'opération.

Les créances et dettes en devises figurent au bilan pour leur contrevaletur à la date de clôture. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est comptabilisée en écart de conversion actif ou passif qui fait l'objet d'une provision pour risque de change.

3.5 NOTES DU BILAN

3.5.1 Immobilisations brutes

(En milliers d'euros)

RUBRIQUES	31/12/2015	Augmentations	Diminutions	31/12/2016
Immobilisations incorporelles (1)	52 931	2 851	314	55 468
Immobilisations corporelles	25 028	3 565	5 397	23 197
Immobilisations financières	227 206	10 761	5 679	232 287
TOTAL GENERAL	305 165	17 176	11 389	310 951

(1) Les immobilisations incorporelles sont constituées d'une part de fonds commerciaux issus essentiellement d'opérations de transmission universelle de patrimoine pour un montant de 32 882 milliers d'euros au 31/12/2016, et d'autre part, de frais de développement de logiciel.

3.5.2 Amortissements et dépréciations

(En milliers d'euros)

RUBRIQUES	31/12/2015	Augmentations	Diminutions	31/12/2016
Immobilisations incorporelles (1)	15 076	1 434	313	16 197
Immobilisations corporelles	19 494	3 157	5 367	17 285
Immobilisations financières	25 265	5 663		30 929
TOTAL GENERAL	59 835	10 255	5 680	64 410

(1) Les fonds commerciaux n'ont pas donné lieu à dépréciation sur l'exercice.

3.5.3 Ventilations immobilisations financières

(En milliers d'euros)

RUBRIQUES	31/12/2015	Augmentations (1)	Diminutions (2)	31/12/2016
Titres de participations	207 848	6 118	287	213 679
Autres titres immobilisés	2 245	234		2 479
Actions propres	8 713			8 713
Dépôts de garantie	3 025	855	389	3 491
Prêts	5 374	3 554	5 004	3 924
TOTAL GENERAL	227 206	10 761	5 679	232 287

(1) Les augmentations concernent le rachat d'actions auprès de minoritaires, l'augmentation de capital des filiales Alten Cash Management et Alten Training Center, l'exercice de BSAAR AUSY et à des prêts accordés à deux filiales.

(2) Les diminutions correspondent principalement à la réduction du capital de la société XANGE et au remboursement partiel d'un prêt accordé à une société sous influence notable.

3.5.4 Provisions et dépréciations

(En milliers d'euros)

RUBRIQUES	31/12/2015	Augmentations (1)	Diminutions (2)	31/12/2016
Provisions pour risques				
Provisions pour risques sociaux	2 228	244	805	1 667
Autres provisions pour risques	1 558	2 850	194	4 215
Provisions pour charges				
Provisions IFC	7 605	1 286		8 891
TOTAL PROVISIONS	11 392	4 380	999	14 773
Dépréciations				
Sur immobilisations incorporelles	206			206
Sur immobilisations financières	25 265	5 663		30 929
Sur comptes clients	1 748	713	200	2 262
Autres dépréciations	133	63	67	129
TOTAL DEPRECIATIONS	27 353	6 439	267	33 525

(1) Dont dépréciation de titres à hauteur de 5 663 milliers d'euros, et 2 235 milliers d'euros pour provisions risques filiales.

(2) Dont reprises de provisions : 650 milliers d'euros utilisées en 2016, et 349 milliers d'euros non utilisées en 2016.

Dont	Dotations	Reprises
Exploitation	2 305	1 266
Financières	8 514	
Exceptionnelles		
Total	10 819	1 266

3.5.5 Etat des échéances des créances et des dettes

(En milliers d'euros)

ETAT DES CREANCES	Montants bruts		Au 31/12/2016	
	2016	A 1 an ou plus	A plus d'1 an	
De l'actif immobilisé				
Prêts	3 924	24		3 900
Autres immobilisations financières	3 491			3 491
	7 415	24		7 391
De l'actif circulant				
Clients douteux	1 794	1 794		
Autres créances clients	153 780	153 780		
Personnel et comptes rattachés	353	353		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	129	129		
Impôts sur les bénéfices	50 454	50 454		
Taxe sur la valeur ajoutée	6 766	6 766		
Autres créances	12	12		
Groupes et associés	68 979	68 979		
Débiteurs divers	9 823	9 823		
	292 090	292 090		0
Charges constatées d'avance (1)	5 636	5 151		486
TOTAL GENERAL	305 142	297 264		7 877

ETAT DES DETTES	Montants bruts		Au 31/12/2016	
	2016	A 1 an ou plus	A + d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emp. Aup. des états de crédit à 1 an max.	764	764		
Emprunts et dettes financières divers	31 665	302	31 363	
Fournisseurs et comptes rattachés	54 002	54 002		
Personnel, Dettes Sociales	60 833	60 833		
Dettes Fiscales	37 862	37 862		
Groupes et associés	28 075	28 075		
Autres dettes	17 141	15 127	1 974	40
Produits constatés d'avance	2 513	2 513		
TOTAL GENERAL	232 855	199 478	33 337	40

(1) Dont 2 378 milliers d'euros concernent des loyers et 1 618 milliers d'euros concernent de la maintenance.

3.5.6 Charges à payer

(En milliers d'euros)

	31/12/2016	31/12/2015
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 372	12 198
Dettes fiscales et sociales	42 575	42 070
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	1 500
Intérêts courus	368	364
Autres dettes	14 169	12 751
Total	76 484	68 883

3.5.7 Produits à recevoir

(En milliers d'euros)

	31/12/2016	31/12/2015
Créances clients et comptes rattachés	26 734	21 157
Créances sur l'Etat	1 639	1 158
Autres créances	9 599	5 408
Total	37 972	27 723

3.5.8 Disponibilités et Valeur Mobilières de Placement

Elles sont constituées majoritairement de SICAV de trésorerie dont la plus-value latente au 31/12/2016 n'est pas significative.

3.5.9 Variation des capitaux propres

(En milliers d'euros)

Dates	Nombre d'actions	Capital	Primes	Réserves Légales	Autres Réserves	R. A. N	Résultat	Capitaux Propres
Au 31 Décembre 2014	33 589 610	34 140	44 981	3 373	27 145	133 870	32 327	275 836
Affectation résultat 2014				44		32 283	-32 327	0
Dividendes distribués 2015						-33 160		-33 160
Augmentation de capital (1)	73 015	74	1 291					1 365
Résultat 31 Décembre 2015							34 313	34 313
Au 31 Décembre 2015	33 662 625	34 215	46 272	3 417	27 145	132 993	34 313	278 354
Affectation résultat 2015				6	12 000	22 307	-34 313	0
Dividendes distribués 2016						-33 224		-33 224
Augmentation de capital (2)	25 100	26	477					503
Résultat 31 Décembre 2016							54 545	54 545
Au 31 Décembre 2016	33 687 725	34 240	46 749	3 423	39 145	122 076	54 545	300 179

(1) Le nombre d'actions émises correspond en 2015 à l'émission d'actions suite à la levée de stocks options (73 015 actions).

(2) Le nombre d'actions émises correspond en 2016 à l'émission d'actions suite à la levée de stocks options (25 100 actions).

Au 31/12/2016, la valeur nominale d'une action s'élève à 1,016 €.

3.5.10 Informations sur le capital

22 472 options attribuées sont encore exerçables, soit 0,07 % du capital au 31 décembre 2016.

3.5.11 Plan d'actions gratuites

Le Conseil d'Administration d'ALTEN SA a attribué des actions gratuites au cours de l'exercice dans le cadre de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale du 24 mai 2016.
Cette attribution a fait l'objet de 6 plans distincts dont les principales modalités sont présentées dans le tableau ci-dessous :

PLAN	1	2	3	4	5	6
Date d'attribution par le Conseil d'Administration	27/07/2016	27/07/2016	27/07/2016	20/09/2016	27/10/2016	23/12/2016
Catégorie d'instruments financiers attribués	Action ordinaire	Action de préférence de catégorie A	Action de préférence de catégorie B	Action ordinaire	Action de préférence de catégorie B	Action de préférence de catégorie A
Nombre d'instruments financiers attribuables	99 880	2 520	1 873	99 800	500	230
dont nombre attribués aux salariés	99 880	840	1 873	99 800	500	230
dont nombre attribués aux mandataires sociaux	0	1 680	0	0	0	0
Nombre d'instruments financiers caduques sur la période	16 040		207			
Nombre d'instruments financiers restants au 31/12/2016	83 840	2 520	1 666	99 800	500	230
Juste valeur de l'instrument financier (en €)	55,1	3 460,4	1 438,7	59,6	1 702,7	3 967,2
Date d'attribution définitive	27/07/2017	27/07/2017	27/07/2018	20/09/2017	27/10/2018	23/12/2017
Rn de période de conservation / d'incessibilité	27/07/2018	27/07/2019	27/07/2020	20/09/2018	27/10/2020	23/12/2019

A l'issue de la période de conservation, les actions de préférence de catégorie A et B sont convertibles en actions ordinaires selon l'atteinte de critères de performance et de présence.

La parité de conversion est la suivante : 1 action de préférence = $(100 \times M \times \text{Coef CA}) \times 20\% + (100 \times M \times \text{Coef ROA}) \times 80\%$.

Action de préférence de catégorie A						
Chiffre d'affaires 2018 (CA) - en M€	Croissance par rapport à 2015	Coefficient de conversion lié à la croissance du CA (Coef CA)	Résultat opérationnel d'activité 2018 (ROA) - en M€	Croissance par rapport à 2015	Coefficient de conversion lié à la croissance du ROA (Coef ROA)	Coefficient Multiplicateur lié à la Présence (M)
> ou = 1850	> ou = 20%	100%	> ou = 183	> ou = 20,0%	100%	Par défaut = 0,01 Présence au 2ème anniversaire de l'attribution = 0,02 Présence au 3ème anniversaire de l'attribution = 1
1 810	17,5%	80%	179	17%	80%	
1 772	15,0%	60%	175	15%	60%	
1 734	12,5%	40%	171	12%	40%	
1 695	10,0%	20%	168	10%	20%	
< 1695	< 10,0%	0%	< 168	< 10,0%	0%	

Action de préférence de catégorie B						
Chiffre d'affaires 2018 (CA) - en M€	Croissance par rapport à 2015	Coefficient de conversion lié à la croissance du CA (Coef CA)	Résultat opérationnel d'activité 2018 (ROA) - en M€	Croissance par rapport à 2015	Coefficient de conversion lié à la croissance du ROA (Coef ROA)	Coefficient Multiplicateur lié à la Présence (M)
> ou = 1850	> ou = 26%	100%	> ou = 192	> ou = 26%	100%	Par défaut = 0,01 Présence au 3ème anniversaire de l'attribution = 0,01 Présence au 4ème anniversaire de l'attribution = 1
1 810	22,0%	80%	186	22,0%	80%	
1 772	18,0%	60%	180	18,0%	60%	
1 736	14,0%	40%	174	14,0%	40%	
1 695	10,0%	20%	168	10,0%	20%	
< 1695	< 10,0%	0%	< 168	< 10,0%	0%	

Les actions gratuites attribuées par le Conseil d'administration d'ALTEN SA au cours de l'exercice et non encore émises représentent une dilution maximum de 1,96% du capital social au 31 décembre 2016.

3.5.12 Information sur les dettes financières

ALTEN SA et sa filiale ALTEN CASH MANAGEMENT assument le financement du groupe en disposant de lignes de crédit à court terme non confirmées, renouvelables annuellement et de lignes de crédit ouvertes à hauteur de 160 000 milliers d'euros. Cette nouvelle convention « Club Deal » a été renouvelée en mars 2015 en remplacement de l'ancien contrat, pour une durée maximale de 7 ans. A la clôture de l'exercice cette ligne de crédit a été utilisée pour un montant de 72 000 milliers d'euros, tiré par la société Alten Cash Management. Ce « Club Deal » impose les ratios suivants, à respecter semestriellement et annuellement tant que le contrat sera en vigueur et tant qu'une avance sera en cours :

- Ratio 1 - « Endettement financier net consolidé / Résultat opérationnel d'activité consolidé ». Ce ratio doit être inférieur à 2,5.
- Ratio 2 - « Endettement financier net consolidé / Fonds propres amélioré¹ ». Ce ratio doit être inférieur à 0,7.

Au 31 décembre 2016, ces ratios sont respectés

¹ « Fonds propres Améliorés » désigne le total des capitaux propres et des quasi fonds consolidés du Groupe, tel que définis dans les comptes consolidés de l'Emprunteur du Groupe ALTEN

3.6 NOTES DU COMPTE DE RESULTAT**3.6.1 Chiffre d'affaires**

ALTEN SA a réalisé un chiffre d'affaires de 505 595 milliers d'euros en 2016, en progression de 8,7 % par rapport à l'an passé (465 268 milliers d'euros).

98,5 % du chiffre d'affaires d'ALTEN SA est réalisé en France et 1,5 % hors de France, dans le cadre de projets réalisés pour le compte de clients français.

3.6.2 Ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique

(En milliers d'euros)

Ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique		
	2016	2015
France	497 968	456 302
Hors France	7 626	8 966
Total (1)	505 595	465 268

(1) dont CA opérationnel 2016 (hors portage) = 400 933 milliers d'euros contre 368 868 milliers d'euros en 2015.

CA Services partagés 2016 = 30 085 milliers d'euros contre 27 580 milliers d'euros en 2015.

3.6.3 Transfert de charges

Le solde du compte transfert de charges est de 1 396 milliers d'euros (270 milliers d'euros en 2015). Il est composé majoritairement de refacturations et de transfert de charges de personnel.

3.6.4 Résultat financier

Le résultat financier s'élève à 30 014 milliers d'euros contre 8 437 milliers d'euros en 2015.

Ce résultat est constitué de :

(En milliers d'euros)

Résultat financier	2016	2015
Dividendes	38 799	35 530
Dotations/reprises nettes sur immobilisations financières (1)	-8 514	-26 063
Autre résultat financier	-271	-1 029
Total	30 014	8 437

(1) Concernent essentiellement les provisions pour dépréciations des titres de participation.

3.6.5 Résultat exceptionnel

(En milliers d'euros)

Résultat exceptionnel	2016	2015
Plus et Moins values sur éléments d'actif cédés	-28	1 935
Autres (1)	-12 740	-182
Dotations/reprises nettes exceptionnelles sur provisions	0	917
Total	-12 768	2 670

(1) En 2016, concerne essentiellement le contrôle URSSAF.

3.6.6 Parties liées

(En milliers d'euros)

Parties liées		2016
Bilan		
Créances sur immobilisations		442
Clients		124
Autres créances		53
Fournisseurs		1 012
Compte de résultat		2016
Produits exploitation		316
Charges exploitation		3 486
Produits financiers		64

3.6.7 Informations sur les bases et taux d'imposition

(En milliers d'euros)

Impôt sur les bénéfices	2016	2015
Résultat Net	54 545	34 313
Charge d'impôt constatée	-3 001	2 924
Résultat avant impôt	51 544	37 237
Taux d'impôt	33,33%	33,33%
Charge théorique d'impôt	17 181	12 412
Contribution sociale 3,3%	176	251
Contribution additionnelle 10,70 % sur IS droit commun	0	897
Taxe 3% sur distribution dividendes	997	995
Différences temporaires et permanentes (1)	-21 355	-11 632
Impôt effectivement constaté	-3 001	2 924

(1) Différences temporaires et permanentes	2016	2015
Dividendes	-12 824	-11 669
Dépréciations titres	1 888	8 325
Provision SN filiales	745	0
Amende et pénalités	624	
Forfait social	305	
Plus value - à long terme nette	0	-335
Produit d'économie d'impôt résultant de l'intégration fiscale	-3 678	-811
Dons	-657	-625
Participation	-590	590
Crédits d'impôts	-4 306	-5 549
Autres différences temporaires et permanentes (*)	-2 863	-1 559
Total	-21 355	-11 632

(*) Concerne principalement le CICE

Ventilation de l'impôt entre le résultat courant et le résultat exceptionnel	2016	2015
Résultat Courant	644	2 272
Résultat Exceptionnel	-3 645	652
Impôt Total	-3 001	2 924

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt	2016	2015
ACCROISSEMENTS		
	0	0
ALLEGEMENTS		
Provisions et charges non déductibles l'année de leur comptabilisation:		
Honoraires d'acquisition	404	561
Participation	0	1 771
Organic	764	716
IFC	1 286	893
Ecart de conversion	2 507	1 219
Forfait social	916	0
Clients douteux	638	31
Total provisions et charges non déductibles	6 515	5 192
Allègements des charges fiscales futures	2 235	1 968

3.7 AUTRES INFORMATIONS

3.7.1 Effectif

Effectif moyen par catégorie	31/12/2016	31/12/2015
Cadres	4 872	4 436
Non cadres	351	504
Total	5 223	4 940

3.7.2 Rémunération des mandataires sociaux

Le Conseil d'administration comprend huit administrateurs, dont le Président fondateur. ALTEN SA a trois Directeurs Généraux Délégués.

Au cours de l'année 2016, le montant des rémunérations brutes et avantages en nature versé aux mandataires sociaux par ALTEN SA s'est élevé à 494 milliers d'euros. Cette rémunération correspond aux mandataires sociaux salariés d'ALTEN SA.

Conformément à la législation en vigueur, aucune avance ni crédit n'a été consenti en faveur des dirigeants et mandataires sociaux.

3.7.3 Intégration fiscale

La société ALTEN SA est la société tête de groupe de l'intégration fiscale regroupant plusieurs filiales.

Le montant de l'impôt dû au titre du groupe fiscal est de 16 331 milliers d'euros. L'économie d'impôt nette dont bénéficie ALTEN SA est de 3 678 milliers d'euros.

Le montant de l'impôt concernant ALTEN SA est de 676 milliers hors impact de l'intégration fiscale.

3.7.4 Passif éventuels

- A la suite d'une vérification de comptabilité portant sur la période du 1er janvier 2013 au 31 décembre 2014, les rectifications proposées par l'administration fiscale conduisent à des rappels en matière de crédit d'impôt recherche pour un montant total de 8.5 M€. Au regard des arguments de droit et de fait pouvant être argués par ALTEN SA, nous avons toute légitimité à poursuivre notre contestation des rectifications proposées. En conséquence, aucun montant n'a été provisionné dans les comptes 2016 et Alten SA va poursuivre ses échanges avec l'administration fiscale dans le cadre des recours hiérarchiques ouverts afin de continuer à défendre la légitimité de ses positions en matière de crédit d'impôt recherche.

3.7.5 Engagements hors bilan

- Options d'achat d'intérêts minoritaires

Aux termes du protocole de joint-venture signé en date du 26 novembre 2014, une promesse unilatérale et irrévocable de vente a été accordée à ALTEN SA portant sur 49% de la société commune Alten SIR GLOBAL SECURITY SERVICES.

- Autres engagements

Engagements donnés ou réciproques	2016	2015
Avals, cautions donnés et nantissements (1)	10 000	10 000
Créances en faveur d'établissements financiers	0	20 079

(1) La caution de 10 000 milliers d'euros est en garantie d'un emprunt bancaire souscrit par une société sous influence notable

Garanties reçues	2016	2015
Garanties bancaires au titre de garantie de passif (1)	2 350	2 000

(1) Les garanties bancaires reçues au titre de garantie de passif concernent les acquisitions de l'exercice 2015.

ALTEN SA a consenti une garantie à première demande au profit des banques dans le cadre du Club Deal du 20 mars 2015. Cette garantie porte sur 180 000 milliers d'euros pour une durée allant jusqu'au 20 mars 2022.

3.7.6 Actions propres

Dans le cadre du programme de rachat d'actions adopté par les Assemblées Générales Mixtes des 27 juin 2008 et 23 juin 2009, la Société a procédé entre la date d'ouverture et de clôture du dernier exercice à des opérations d'achat et de vente d'actions réalisées au titre de son contrat de liquidité.

2016	
Détention à l'ouverture	7 375
Achats d'actions	165 732
Ventes d'actions	- 170 173
Détention à la clôture	2 934

Aucune acquisition d'actions propres, destinées à être attribuées au personnel, n'a été effectuée au titre de l'exercice 2016.

Les titres auto détenus sont constatés dans les immobilisations financières pour un montant de 8 713 milliers d'euros pour un total de 460 022 titres achetés.

Les actions propres ne font pas l'objet d'une revalorisation dans les comptes annuels. Sur la base de la moyenne des 20 derniers jours du mois de Bourse, les titres auto détenus sont estimés à 30 433 milliers d'euros.

- Récapitulatif des mouvements de l'année :

2016	
Détention à l'ouverture	467 397
Achats d'actions	165 732
Ventes d'actions	- 170 173
Détention à la clôture	462 956

3.8 TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

ALTEN SA CET 2016 au 31/12/2016												
	Capital	Capitaux Propres	autres que capital	OP du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par	la société et non encore remboursés.	Montant des cautions et avals donnés par la société	CA HT du dernier exercice écoulé.	Résultat du dernier exercice clos.	Dividendes versés au groupe par la société au cours de l'exercice.
					Brute	Nette						
Titres détenus directement à + de 50 % (en milliers d'euros)												
Alten SIR	20 003		10 272	100.00	26 221	26 221		0		124 855	5 085	10 500
Alten Training Center	16		44	100.00	1 018	950		0		1 602	337	
Alten Sud-Ouest	15 061		8 447	100.00	15 939	15 939		0		132 417	9 481	10 000
MI-GSO	1 000		9 244	100.00	11 941	11 941		0		68 517	6 042	6 000
Alten Cash Management	2 850		-3 971	100.00	3 493	3 493		20 366		0	1 416	
Alten Europe	57 120		96 022	100.00	58 072	58 072		17 252		0	271	
Ellys Consulting	60		37	100.00	1 750	1 750		0		7 618	326	1 500
Pegase SI	100		-1 062	100.00	426	0		0		3 006	365	
Alexis France	1 307		727	100.00	9 435	0		0		17 570	-4 265	
Alten Aerospace	37		2 354	100.00	37	37		0		21 819	2 275	2 500
Avenir Conseil Formation	50		6 636	99.96	533	533		0		24 166	2 576	3 499
Alten SI Techno Romania	1		1 800	100.00	0	0		0		7 816	855	
Anotech Energy France	100		7 989	100.00	621	621		0		67 206	1 042	3 000
HPTI	40		13 761	100.00	40	40		0		0	282	
Alten SIR GTS	200		108	100.00	612	0		0		653	-489	800
ID.APPS	100		-48	100.00	127	127		0		6 592	431	
APTECH SAS	100		2 432	100.00	1 852	1 852		0		18 524	930	1 000
PPP USA INC	3		2 874	100.00	29 830	9 455		0		18 781	694	
PPP LTD UK	0		10 377	100.00	14 082	14 082		0		27 918	-161	
ABILENE	2 567		3 622	100.00	11 989	11 989		1 460		2 584	86	
HPA	100		-4	100.00	100	100		0		0	-1	
ALT 02	1		-3	100.00	1	1		0		0	0	
ALT 03	1		-3	100.00	1	1		0		0	0	
ALTEN LIFE SCIENCE HOLDING	1		-3	100.00	1	1		0		0	-63	
ALTEN TECHNOLOGIES	1		-3	100.00	1	1		0		99	-85	
HUBSAN	100		-20	100.00	100	100		0		8 276	326	
ALTEN SIR GSS	150		-125	51.00	77	77		0		1 182	40	
AIXIAL	5 321		3 904	100.00	15 650	15 650		0		21 764	2 338	
ALT 06	1		0	100.00	1	1		0		0	0	
ALT 07	1		0	100.00	1	1		0		0	0	
ALT 08	1		0	100.00	1	1		0		0	0	
Total titres					203 953	173 037						
Renseignements globaux sur les autres titres												
Filiales françaises					0	0						
Filiales étrangères					3 201	3 201						
Participation dans des sociétés françaises					9 004	9 004						
Total autres titres					12 206	12 206		0				0

ALTEN

Société anonyme au capital de 34 244 184,97 Euros
Siège social : 40, avenue André Morizet – 92100 Boulogne-Billancourt
348 607 417 R.C.S. Nanterre

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 22 JUIN 2017

.../...

Première résolution : Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016, et approbation des dépenses et charges non déductibles fiscalement

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'Administration, du Président du Conseil et des commissaires aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2016, approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes annuels arrêtés à cette date se soldant par un bénéfice de 54 545 298,41 euros.

L'Assemblée Générale approuve spécialement le montant global, s'élevant à 92 454 euros, des dépenses et charges visées au 4 de l'article 39 du Code Général des Impôts, ainsi que l'impôt correspondant.

Cette résolution est adoptée à la majorité.

(30 640 734 votes pour, 0 vote contre, 20 abstentions)

Deuxième résolution : Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2016

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'Administration, du Président du Conseil et des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés au 31 décembre 2016, approuve ces comptes tels qu'ils ont été présentés se soldant par un bénéfice (part du groupe) de 112 404 921 euros.

Cette résolution est adoptée à la majorité.

(30 640 734 votes pour, 0 vote contre, 20 abstentions)

Troisième résolution : Affectation du résultat de l'exercice et fixation du dividende

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide de procéder à l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016 comme suit:

Origine :

Bénéfice net de l'exercice :	54 545 298,41 €
Report à nouveau :	122 75 890,83 €
Résultat à affecter :	176 621 189,24 €

Affectation :

Réserve légale (afin qu'elle atteigne le dixième du capital) :	1 280,49 €
Dividende : 33 691 670 actions à 1 €	33 691 670,00 €
Report à nouveau :	142 928 238,75 €

L'Assemblée Générale constate que le dividende global brut revenant à chaque action est fixé à 1 euro, l'intégralité du montant ainsi distribué est éligible à la réfaction de 40 % mentionnée à l'article 158-3-2° du Code Général des Impôts.

Le détachement du coupon interviendra le 28 juin 2017.

Le paiement des dividendes sera effectué le 30 juin 2017.

En cas de variation du nombre d'actions ouvrant droit à dividende par rapport aux 33 691 670 actions composant le capital social au 1^{er} avril 2017, le montant global des dividendes serait ajusté en conséquence et le montant affecté au compte de report à nouveau serait déterminé sur la base des dividendes effectivement mis en paiement.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée constate qu'il lui a été rappelé qu'au titre des trois derniers exercices les distributions de dividendes et revenus ont été les suivantes :

AU TITRE DE L'EXERCICE	REVENUS ÉLIGIBLES À LA RÉFACTION		REVENUS NON ÉLIGIBLES À LA RÉFACTION
	DIVIDENDES	AUTRES REVENUS DISTRIBUÉS	
2013	33.183.293 €* soit 1€ par action		
2014	33.619.560 €* soit 1 € par action		
2015	33 678 875 €* soit 1 € par action		

* Incluant le montant du dividende correspondant aux actions autodétenues non versé et affecté au compte report à nouveau

Cette résolution est adoptée à la majorité.
(30 614 131 votes pour, 26 603 votes contre, 20 abstentions)

.../...

Pour extrait certifié conforme,

Le Président-Directeur Général.

